

Monsieur Noël **Louis**;  
Monsieur et Madame Dominique **Louis** et leurs enfants Frédéric, Guillaume et Caroline;  
Monsieur et Madame Bertrand **Louis** et leurs fils Bénédict;  
Monsieur et Madame Christian **Louis** et leurs filles Pauline et Florine;  
Monsieur André **Rivoire**, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Madame René **Andrier**, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Madame Pierre **Louis**, ses enfants et petits-enfants;  
Madame André **Louis**, ses enfants et petits-enfants;  
Madame Paul **Dinichert**, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Madame Pierre **Dinichert**;  
Madame Frank **Wassmer**, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Madame Jean-Jacques **Zoelly**, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Monsieur et Madame Ted **Finch**, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Madame Jacqueline **Jeanneret**, ses enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame André **Zimmermann**, ses enfants et petits-enfants;  
Les familles **Blondel**, **Clottu**, **De Villartay**, **Hornung**, **Jeandin**, **Naef**, **Pfaendler**, parentes  
et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès de

## **Madame Noël LOUIS** née Valérie RIVOIRE

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée brusquement à leur tendre affection le 29 juillet 2009, dans sa 91<sup>e</sup> année.

Un dernier hommage lui sera rendu le vendredi 7 août 2009, à 14 h 30.

Pour la célébration, s'adresser aux aumôneries, tél. 022 382 85 90, ou à la famille.

La famille remercie chaleureusement les équipes soignantes des soins intermédiaires de gériatrie et de l'unité 14 de l'Hôpital des Trois-Chêne pour leur compétence et leurs qualités humaines.

En lieu et place de fleurs, un don peut être versé à l'Atelier des enfants, action directe en bidonville, Lima, Pérou, Ccp 10-55-7.

Domicile: 15, rue de l'Athénée, 1206 Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.